

Demande d'inscription à l'internat 2017-2018

Nom : Prénom:

Classe : Sexe : M F

Date de naissance :

Nombre de frères et sœurs :

Adresse :

Tel responsables : Père : Mère :

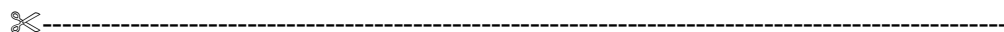
☎ Domicile :

☎ Portable :

☎ Travail :

Date :

Signatures : Parents : Signature Élève :



TROUSSEAU D'INTERNAT COMPLET :

- Protège-matelas en coton
- Drap-housse 1 personne pour le matelas
- Oreiller ou traversin avec taie
- Couverture ou couette avec draps ou housse
- Nécessaire de toilette (serviettes, gants etc.)
- Pyjama et chausson

 ANNEE SCOLAIRE 2017-2018
 INFORMATIONS RELATIVES AUX CONFITIONS
 D'ACCUEIL A L'INTERNAT

ACCUEIL A L'INTERNAT:

Compte tenu du nombre important de demandes, le critère géographique sera déterminant pour une inscription définitive. Les élèves originaires des secteurs autour de TREGUIER, LANNION, PERROS GUIREC, PAIMPOL et LEZARDRIEUX (desservies par les services de transports scolaires) ne sont donc pas prioritaires. Néanmoins leurs candidatures seront étudiées. Pour tout dossier réceptionné pendant la période d'inscription sauf courrier de notre part, **au 13 Juillet au plus tard, vous pourrez considérer que la demande est acceptée.**

Pour les dossiers réceptionnés au-delà de cette date, les demandes seront examinées en septembre en fonction des places disponibles.

ACCUEIL DU DIMANCHE SOIR:

L'internat est ouvert le dimanche, EN PRIORITE aux élèves hors département 22 et à ceux qui utilisent les navettes en gare de Guingamp. A ce sujet, je vous rappelle que l'établissement n'est nullement responsable de l'acheminement des élèves (cf. article du règlement intérieur).

L'accueil des élèves se fait entre 20h et 21h30 et fait l'objet d'**une inscription préalable**, en début d'année, auprès des CPE.

Il n'est pas prévu de service de restauration le dimanche soir, les élèves sont accueillis au réfectoire où ils peuvent réchauffer leurs préparations.

En cas d'absence ponctuelle, la famille s'engage à prévenir l'établissement **uniquement par téléphone** avant 21h ou à laisser un message sur le répondeur pendant le week-end au 02 96 92 32 63. Je vous rappelle que l'internat est un service rendu aux familles et aux élèves, aussi tout élève interne s'engage à respecter le Règlement Intérieur (cf annexe 1 du règlement intérieur : règlement spécifique à l'internat). J'insiste sur le fait que tout élève s'astreindra à un rangement de son espace personnel dans sa chambre partagée afin de faciliter le travail de nettoyage par les agents et ainsi préserver l'hygiène collective.

TRANSPORT DES INTERNES :

Une liaison est mise en place entre le Lycée et la gare de Guingamp pour les internes :

- Le vendredi : 2 navettes à 16h00 et 1 navette à 17h45 Lycée Tréguier → Gare Guingamp
- Le dimanche 2 navettes à 19h45 et une dernière à 20h50 Gare Guingamp → Lycée Tréguier. Prix du carnet de tickets (*tarif 2015-2016*) : 28€/10 à l'Espace Point jeunesse (PIJ) en face du lycée.